



# Financement de la transition écologique dans les villes de banlieue : L'AFL et l'association Ville & Banlieue publient leur étude

\_

A l'occasion de l'Assemblée générale de Ville & Banlieue ce jeudi 23 septembre 2021 à Lyon, l'AFL et l'APVF révèlent leur étude sur le financement de la transition écologique dans les villes de banlieue. Réalisée à partir d'entretiens qualitatifs et d'une enquête quantitative auprès des membres de l'association, cette déclinaison s'inscrit dans la continuité de l'étude de référence sur le financement de la transition écologique dans les territoires, parue le 5 juin dernier réalisée par les élèves administrateurs de l'INET et du focus sur les petites villes, publié en juillet en partenariat avec l'APVF.

# Pour retrouver l'ensemble de l'étude, cliquez ici.

## Les villes de banlieue pionnières dans la transition écologique et sociale

Alors que l'étude initiale, réalisée avec l'INET, avait pour objectif d'identifier les principaux freins au financement de la transition écologique des collectivités ainsi que les pistes d'évolution, cette nouvelle approche a pour vocation de mettre en évidence les particularités propres aux villes de banlieue. Les conclusions de cette étude résultent d'entretiens qualitatifs, d'une enquête menée auprès des membres de Ville & Banlieue et d'un croisement avec les précédentes conclusions obtenues par les élèves administrateurs de l'INET.

Les villes de banlieue se révèlent être pionnières en matière de transition écologique et sociale. Contrairement à ce qui s'est observé dans les études générales et la déclinaison APVF, la dimension sociale est au cœur de la transition. Deux grands blocs de domaines prioritaires émergent :

- 1. **Un bloc social** : alimentation pour tous, éducation populaire, culture et sport et emplois et insertion professionnelle.
- 2. **Un bloc environnemental** : efficacité thermique des bâtiments, mobilités douces, biodiversité et végétalisation.

La spécificité des villes de banlieue en matière de transition sociale est liée à l'inertie du territoire qui s'explique par 4 éléments :

Contact presse Lucille SIMON – Directrice de la communication

Sylvie Thomas - Déléguée générale de Ville & Banlieue

- L'héritage socio-culturel de ces territoires (Période industrielle, immigration, développement de logement sociaux ...)
- Le patrimoine naturel de certains de ces territoires (moyen facilitateur de la transition)
- Les récents changements de paradigme et la crise du logement (repenser l'organisation des villes)
- La forte rotation des populations.

Dans ce contexte, la perception de l'urgence écologique est très hétérogène, due à des manques de moyens et un défaut de sensibilisation. Ces différences dépendent :

- Des zones géographiques et de la topographie des territoires ;
- Des impératifs et du niveau de vie des populations ;
- De l'acculturation des élus et des services administratifs à ces sujets ;
- Des moyens et des marges de manœuvres.

Cette étude met en lumière différents constats qui convergent vers une réalité selon laquelle les populations précaires sont les premières touchées par la dégradation climatique et la pollution. Les villes de banlieue développent des réponses à l'urgence écologique et sociale et à son financement (à découvrir en détail dans l'étude p.16-17) et répondre aux besoins des populations présentes.

## Des enjeux de financement propres aux villes de banlieue

Ce travail rappelle l'existence de possibilités de financements, toutefois inégalement utilisées :

Du côté des ressources possibles, trois leviers émergent principalement :

- **Les financements publics** (aide de l'Etat ciblé, aides des préfectures, ANRU, subvention des opérateurs de l'Etat ou d'autres collectivités, financements européens ...);
- Les autres financements (recours à l'emprunt traditionnel et aux prêts fléchés, émissions obligataires durables, aides des acteurs privés, contractualisation ...);
- **Implication des citoyens-administrés** (budget participatif, financement participation, livrets durables et/ou citoyens, émission d'obligations citoyennes ...).

## Du côté des dépenses :

- La mise en place de **critères environnementaux et sociaux** (appels d'offres, contrats ...);
- L'augmentation des dépenses d'investissement permettant de compenser des retards.

Les villes de banlieue ayant participé à l'étude insistent sur l'existence de freins structurels (stigmatisation, rotation des populations, hiérarchisation des priorités...) et conjoncturels (crise sanitaire, plan de relance, contexte électoral) à la

Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication

Sylvie Thomas - Déléguée générale de Ville & Banlieue

transition écologique et sociale, auxquels s'ajoute un manque de moyens humains et financiers.

Toutefois conscientes des enjeux de transition écologique et sociale, les villes de banlieue contournent ces freins et innovent, pour permettre aux administrés de bénéficier, comme dans d'autres territoires, d'un cadre de vie durable et inclusif. Pour cela, le captage du financement est indispensable, tout comme la bonne utilisation de ces fonds.

#### ZOOM:

Les 3 conditions de la réussite du financement de la transition écologique et sociale ?

- 1. Un accompagnement dans l'accès au financement : Appuis extérieurs, recrutement, obtention de labels-certifications, investissement (PPI), budget vert ...
- 2. La mobilisation de l'ensemble des parties prenantes autour d'un projet de transition écologique et sociale: échelons local, national, international, liens public-privé pour accélérer la transition, réglementation pour surmonter les freins, coopération pour renforcer marges de manœuvres et leviers d'actions.
- 3. L'intégration des citoyens, des services administratifs et des élus dans le projet : comité de quartier, conseils citoyens, commission citoyenne participative, mise en relation différentes classes sociales (nouveaux quartiers, mise à jour carte scolaire), appropriation des sujets (brigade verte, citoyen associé), développement du tissu associatif, mobilisation de l'épargne citoyenne (financements participatifs), intégration des services administratifs et des élus, acculturation et politiques transversales, budgets participatifs, décloisonnement, rééquilibrage territoriale...

#### A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêts. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local

Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication

Sylvie Thomas - Déléguée générale de Ville & Banlieue

engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

### A propos de Ville & Banlieue

« Faire entendre la voix des quartiers et communes populaires ! » Fondée sur les principes de pluralité politique, de respect des différentes sensibilités républicaines et de collégialité, « l'Association des Maires Ville & Banlieue de France » (AMVBF) s'adresse prioritairement aux 859 communes urbaines comportant sur leur territoire un ou plusieurs des 1514 quartiers politique de la ville (QPV). « Ville & Banlieue » est une association de maires et d'élus locaux, ambassadeurs des communes et territoires populaires de métropole et d'outre-mer auprès des instances de la République. « Ville & Banlieue » se veut également un lieu d'échanges et de partages d'expériences pour ses membres, force de propositions indépendante et volontariste, un réseau en dialogue permanent avec les institutions et représentants de l'Etat.